

PROTÉGER LES BIENS COMMUNS : L'AIR, L'EAU, L'ALIMENTATION, LE VIVANT, LA SANTÉ, L'ÉNERGIE, LA MONNAIE NE SONT PAS DES MARCHANDISES.

1) Qu'est-ce qu'un bien commun ?

Les **biens communs** correspondent à l'ensemble des ressources, matérielles ou non, qui sont limitées et que l'on considère comme **essentielles à la vie humaine dans des conditions saines et durables**. Les marchés et la concurrence productiviste saccagent la planète et les espèces. Ainsi, les biens communs doivent être sortis de la sphère marchande ; ces ressources n'ont pas vocation à générer des profits.

Le terme « commun » **s'oppose** à « **privé** », il s'agit de privilégier la logique collective par rapport à la logique individuelle **Ainsi seuls les services publics peuvent garantir un accès universel aux biens communs**. Ces derniers sont définis par l'intérêt général, ils sont donc « politiques ». C'est à la collectivité de les **gérer démocratiquement**.

Défendre et protéger les biens communs est un **choix de civilisation**. Le mode de production capitaliste est productiviste par essence et cherche constamment à conquérir

de nouveaux espaces de marchandisation tels que l'air, l'eau ou l'espace. En Chine, où l'air est particulièrement pollué, on vend déjà des bouteilles d'air « propre ». Une grande partie de la population mondiale doit payer cher pour avoir accès à l'eau potable, quand ils l'ont. D'autres proposent des droits de propriété sur l'espace, etc. **Sanctuariser certains biens, c'est faire sortir du giron privé des ressources nécessaires à la vie humaine pour les protéger et assurer leur pérennité**.

2) Quels sont les biens communs et pourquoi ?

L'air est de moins en moins sain. La pollution atmosphérique est devenu la 4^{ème} cause de mortalité dans le monde selon la Banque Mondiale. Toute atteinte à sa qualité doit être considérée comme une atteinte au genre humain. Cet axe, qui s'inscrit dans la logique de la **Règle verte**, doit permettre de réorienter la politique industrielle à l'échelle mondiale, *via* des institutions comme l'ONU.

L'accès à l'eau potable est menacé par la pollution grandissante issue des rejets de l'industrie et de l'agriculture productiviste. Son accès doit être garanti et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un commerce. Le décret de l'ONU du 28 Juillet 2010 va dans ce sens, mais des entre-

prises comme Véolia et Suez ne l'entendent pas de cette oreille et font monter les prix. Il ne devrait pas être possible de faire des bénéfices sur l'accès à l'eau potable. Son coût ne devrait pas dépasser le prix du fonctionnement de l'infrastructure qui la rend disponible.

L'alimentation de qualité, nécessaire à la survie, devrait aussi être un droit universel, notamment en privilégiant l'accès à l'agriculture biologique sans OGM ni pesticides. **Le vivant**, dont l'humanité tire ses moyens de subsistance, est un patrimoine commun qui ne peut **en aucun cas être privatisé ou breveté**. La biodiversité est menacée avec les extinctions d'espèces qui s'accroissent en raison des activités humaines.

La garantie d'une prise en charge de la santé et l'accès aux quantités nécessaires d'énergie pour une vie digne sont aussi à exclure des abus mercantiles qui sont la norme aujourd'hui et qui en limitent l'accès aux plus démunis.

3) Comment les protéger et les financer ?

De toute évidence, **l'accès aux biens communs doit être garanti par la Constitution**. L'urgence, dans le cadre de la 5^{ème} République, est de **protéger et augmenter nos services publics** : éducation, santé, courrier, transports... Nous visons donc **l'arrêt de toutes les privati-**

sations/libéralisations en cours en France. Nous nous opposons aux directives européennes en la matière et aux futurs traités, comme le TISA, qui veut la libéralisation complète des services.

La France est riche pour garantir les ambitions collectives, les recettes existent grâce à un impôt plus juste, une taxation des très hauts revenus et de ceux du capital, une lutte contre la fraude fiscale... En outre, il est plus cher de laisser faire les marchés qui n'incluent pas les coûts de la pollution et des dégâts sociaux et sanitaires. Les services publics sont moins chers que la gestion privée, car elle n'a pas à produire de marge bénéficiaire pour rémunérer des actionnaires, ni de dépenser pour la publicité...